

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Bologne, sous la présidence de Monsieur LEMOINE Maxence, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. LEMOINE Maxence, M. DORMOY Denis, M. DAMPEYROUX Michel, Mme JEANNIN Violaine, Mme LEICHNER Cécile, M. JOURDE Jean-Marie, MM FLAMERION Jean-Michel, LAMONTRE Jean-François, Mmes BRULE-CAMUS Céline, DORMOY Sophie, HURAUX Carine, MM, LAFFERT Michel, LANGE Jean-Michel, RAMAGET Gilles

Excusé(s) ayant donné procuration :

- Mme RECZKOWICZ Manon à M DAMPEYROUX Michel
- Mme CAUDRON-ANTOINET Stéphanie à M. JOURDE Jean-Marie
- Mme CORNEVIN Rachel à Mme HURAUX Carine
- M ANSART Alexandre à M DORMOY Denis

Absente : Mme LAFFOND Virginie.

Secrétaire de séance : Mme BRULE-CAMUS Céline.

Le budget a été réalisé et présenté par Mr Dormoy Denis.
Le PDF de présentation est consultable en mairie sur simple demande.

1. Les finances :

- Budget primitif 2022 du budget principal (Délibération N°21-04-22)

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 :

- *Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère générale : Achats*

Les prévisions sont à la hausse sur les postes suivants : eau et assainissement, énergie, électricité, combustible, carburant, fourniture de voirie, vêtements de travail pour les agents des services techniques (2 tenues été et 2 tenues hiver vont leur être fournies).

- *Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère générale : Services extérieurs*

Les prévisions sont globalement à la baisse du fait de l'ajustement du poste « Entretien et Réparations » des terrains. Le solde sur le transfert eau et assainissement est conservé. Des efforts vont être réalisés sur les postes : balayages des rues, maintenance et la formation des agents et des élu(es).

- *Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère générale : Autres services extérieurs*

Les prévisions sont en légère augmentation. Des efforts vont être réalisés sur des postes tels que les fêtes et cérémonies, les frais de nettoyage des locaux.

- *Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère générale : Impôts et taxes*

Ajustement de la ligne 63512 Taxes Foncières sur le niveau de la quote-part de la taxe Hôtel-Restaurant Le Commerce à charge de la Commune.

Il faut également noter le reversement de fiscalité à l'Agglomération de Chaumont conformément à la délibération de la CLECT pour un montant de 98 070€.

- *Dépenses de fonctionnement : Charges de personnel*

On note une stabilité prévisionnelle de précaution sur 2022 mais les 2 postes vacants devraient minimiser nos dépenses de frais de personnel (à savoir : le poste de l'agent comptable vacant depuis le 1^{er} janvier et le poste du responsable des services techniques). Ces 2 postes font l'objet d'une recherche de recrutement.

Chapitre 22 : Dépenses imprévues, sert à éviter des flux entre des chapitres, on prélève directement sur cette ligne.

A savoir, 50 000€ de prévisionnelle sur cette ligne pour pallier aux dépenses non envisagées, soit 1,44% du total des dépenses budgétisées (le maximum autorisé étant de 7.5%).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante est globalement en hausse d'environ 38 500€ répartie sur les principaux postes suivants : 20 000€ pour les postes Indemnités du Maire, Maires délégués, Adjointes et leurs diverses cotisations ; 5 000€ pour Pertes sur créances irrécouvrables ; 5 500€ pour les subventions aux Associations et organismes d'intérêt public et 1 200€ pour la subvention d'équilibre au budget annexe de CCAS.

Chapitres 66 et 67 : Dépenses de fonctionnement : Charges financières : Charges exceptionnelles
Les charges financières sont composées en grande partie du remboursement des intérêts annuels de l'emprunt SFIL (ex Dexia).

Chapitres 042 et 023 : *Dépenses de fonctionnement : Opérations d'ordre*

Les opérations d'ordre sont d'une part les amortissements prévisionnels sur les immobilisations et d'autre part le virement à la section d'investissement pour un montant de 822 475,56€ correspondant à l'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement.

Le total des dépenses de fonctionnement prévu pour l'année 2022 est de 3 477 947,77€.

Les recettes de fonctionnement

- *Recettes de fonctionnement : Produits de gestion courante*

Le prévisionnel est reconduit à l'identique du vote en 2021 pour ce chapitre. Par prudence, on ne budgétise pas la ligne : Droits d'entrée piscine dans la mesure où nous sommes en recherche du Maître-Nageur-Sauveteur.

- *Recettes de fonctionnement : Impôts et taxes*

Le taux des taxes foncières est reconduit pour 2022.

- *Recettes de fonctionnement : Dotations, subventions et participations*

Une compensation des exonérations de la taxe d'habitation en dotation de l'état à hauteur de 10 548€. Une compensation de l'Etat au titre des exonérations de la Taxe Foncière à hauteur de 124 518€ ainsi qu'une compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) de 73 363€. Globalement, entre les attentes fiscales et les diverses allocations compensatrices, les recettes sont quasiment identiques au réalisé en 2021.

- *Recettes de fonctionnement : Autres produits de gestion courante*

Les produits de location des salles des fêtes ont été volontairement minimisés en fonction des évolutions éventuelles des mesures sanitaires liées à la Covid 19.

Le total des recettes de fonctionnement prévu pour l'année 2022 est de 3 477 947,77€.

Les dépenses d'investissement

- *Dépenses d'investissement : Opérations d'ordre et dépenses imprévues*

L'opération d'ordre est constituée par le Déficit d'investissement reporté.

Par précaution 45 000€ ont été budgétisés sur la ligne Dépenses imprévues.

Voici quelques investissements prévus pour l'année 2022 (liste non exhaustive) : Logiciel Segilog, Frais de bornage, Création d'un site Internet, Réparation de l'éclairage au terrain de foot, Remise aux normes de la piscine, Raccordement assainissement des habitants rue de la Gare, Achats de tonnelles, Acquisition de véhicules électriques, Films solaires sur les fenêtres des écoles et de la cantine, Agencement de terrains multi-activités et d'aires de jeux sur les 3 communes, Végétalisation des cimetières, ...

Le total des dépenses d'investissement prévu pour l'année 2022 est de 1 130 725.53€

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement composées du virement de la section de fonctionnement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé et du FCTVA.

Vote : 18 voix « pour », (Mme Laffond étant absente).

Délibération approuvée

- Budget prévisionnel 2022 du budget annexe du lotissement « La Champagne 3^{ème} et 4^{ème} tranches » (Délibération N°21-04-22)

Le budget est ainsi constitué :

- Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 191 448,42€
- Dépenses et recettes d'investissement à 118 003,98€

Pour un total de 309 452,40€.

Vote : 18 voix « pour », (Mme Laffond étant absente).

Délibération approuvée

- Budget prévisionnel 2022 du budget annexe Hôtel-Restaurant – Le Commerce (Délibération N°21-04-22)

Les amortissements sont réalisés sur une durée de 15 ans en ce qui concerne les investissements et les subventions reçues.

Le budget est ainsi constitué :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 87 865,97€
- Dépenses d'investissement : 103 807,60€
- Recettes d'investissement : 114 935,93€

Le budget d'investissement est en suréquilibre de 11 128,33€.

Vote : 17 voix « pour », (Mme Laffond étant absente), Mme Leichner étant intéressée de près ou de loin par ce point, elle a quitté la salle et n'a pas participé au vote.

Délibération approuvée

2. Devis

Monsieur le Maire nous présente différents devis :

- L'entreprise Henrissat pour : la réfection du chemin d'accès au pont rouge à Roôcourt, la réfection de la chaussée rue de la gare à la fin des travaux actuels, la démolition de l'ancien surpresseur à Marault,
- L'entreprise K99 L'Agence pour les films solaires dans les 2 écoles ainsi qu'à la cantine.
- Prévot Smeta pour les EPI des agents techniques.

Monsieur le Maire nous informe également, que les tonnelles arriveront à la fin du mois et que les aires de jeux sur les 3 communes seront rapidement mises en place.

3. Questions diverses

Gilles Ramaget : Qu'en est-il du logiciel SEGILOG pour les procurations et les extractions de données pour le second tour ?

Maxence Lemoine : On mettra en place une autre manipulation pour contrôler les données avant le deuxième tour.

Jean-Michel Flamérion : Qu'en est-il de l'association de chats errants que voulait créer Mme Laffond ? Je pense qu'elle ne sera pas faite maintenant et cela va entraîner des frais de stérilisations pour la commune.

Maxence Lemoine : Pour le moment, ce n'est pas ma priorité.

Jean-Michel Flamérion : Peut-être lancer un appel à volontaires sur Facebook ? On peut aussi se renseigner et demander de l'aide auprès de l'association de Froncles.

Levée séance 20H15 ;

A Bologne,
Le 26 avril 2022
BRULE-CAMUS Céline,

Camus